

de Roubaix - Courcoing

ABONNEMENTS

Un an 15 fr. Six mois 8 fr. Trois mois 4 fr. 50

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desarmet, 12, TOURCOING

ANNONCES

A ROUBAIX, 93, Grande-Rue. A TOURCOING, 12, Rue Desarmet.

BULLETIN DU JOUR

Les Responsables

On ne parait pas beaucoup se préoccuper de la recherche des responsables de la terrible catastrophe de mardi.

L'événement qui nous occupe peut s'expliquer plus simplement. C'est qu'on réserve les honnes chaudrons pour l'étranger; les maritimes, on les livre à la marine française, qui ne sait rien refuser à ses épaves fournissantes.

LA MORT DU DUC D'ANJALIE

Une dépêche, reçue ce matin, annonce la mort de M. le duc d'Anjalie, décédé dans sa propriété de Zacco (Sicile). Il était âgé de 76 ans.

UNE GRÈVE DE CHARPENTIERS A BOURGES

Bourges, 7 mai. Les ouvriers charpentiers viennent de se mettre en grève. Hier, ils ont eu à la Bourse du travail une entrevue avec les patrons; ceux-ci ayant refusé l'augmentation de salaire demandée, le travail a cessé ce matin.

M. FELIX FAURE N'IRA PAS EN RUSSIE

Paris, 7 mai. On télégraphie de St-Petersbourg à la Gazette de Cologne que, contrairement aux informations de source française, le bruit court avec persistance que la visite de M. Félix Faure à St-Petersbourg, a été définitivement abandonnée pour cette année.

A LA MÉMOIRE DE L'AMIRAL GOURBET

Paris, 7 mai. Un monument funéraire dû à l'initiative privée vient d'être élevé en l'honneur de l'Amiral Gourbet et de ses marins et soldats morts au Tonkin.

LE PLUS PETIT CONSCRIT DE FRANCE

Périgueux, 7 mai. Notre ville possède cette année le plus petit conscrit de France. Devant le conseil de révision, en effet, s'est présenté un jeune homme grand comme un enfant de trois à quatre ans.

EXECUTION CAPITALE EN CORSE

Paris, 7 mai. M. Dobbler, accompagnant les bois de justice, a quitté Paris hier soir par la gare de Lyon, à destination de Marseille, d'où il s'embarquera pour Bastia.

ÉTRANGER

INAUGURATION DE L'EXPOSITION DE BRUXELLES

Bruxelles, 7 mai. Par suite de la catastrophe de Paris, la cérémonie inaugurale de l'Exposition de Bruxelles n'aura pas lieu samedi. Elle est remise à un jour de la semaine prochaine, probablement samedi en huit.

LES POURSUITES CONTRE M. CRISPI

Rome, 7 mai. M. Crispi a assisté, hier, à la séance de la Chambre, mais sans prendre la parole, car jusqu'à présent la Chambre n'a pas été saisie de la demande de poursuites contre lui. M. Costa, garde des sceaux, déclare que le procureur du roi à Bologne n'a pris encore aucune résolution à cet égard et que le ministre se bornera à transmettre cette demande à la Chambre si elle y arrive.

EXPÉDITION ANGLAISE EN AFRIQUE

Londres, 7 mai. Le correspondant du Daily News à Plymouth croit savoir que l'expédition que le gouvernement anglais compte envoyer dans l'Afrique du Sud se composera de 30,000 hommes, 10,000 chevaux, 25,000 mules et quantité de charrettes et autres moyens de transport.

SÉANCES TUMULTUEUSES AU REICHSRATH

Vienna, 7 mai. Le Reichsrath a discuté hier les propositions tendant à mettre les ministres en état d'accusation pour avoir publié des ordonnances relatives à l'emploi de la langue tchèque. M. Wolf, un des auteurs de cette proposition, ayant parlé des Tchèques et des Slovaques comme des nations de valeur inférieure, des scènes tumultueuses se sont produites. Le président a dû, à deux reprises, suspendre la séance.

S'ILS POUVAIENT...

Jolis la Croix... Je lis par devoir professionnel, et je l'avoue, souvent avec intérêt, non pas que ses doctrines variables comme les temps, me captivent, mais parce qu'elle est l'enfant terrible des néolibéraux.

Il y a loup et loup, dans le monde clérical-réactionnaire: les uns ont eu vite appris à biter; aux pieds de la Marianne, hier abhorré, n'est-ce pas, ô Diable! — les autres ne peuvent se débattre de montrer leurs crocs, malgré la peau dont ils se sont revêtus.

La Croix appartient à cette dernière catégorie. Sous la laine, le charbonnier réapparaît. S'autorisant des faiblesses inexcusables du cabinet Méline-Barthou, à l'égard des cléricaux et de ses durétés pour les vieux républicains, la Croix révèle, depuis quelque temps, un appétit féroce.

Mais... dégustons: L'auteur de cette «Nouvelle Ecriture» (il considère certainement les deux Testaments comme trop vieux et trop rances) s'en prend d'abord au Premier-Mai, qu'il dénomme la «Fête du charlatanisme international.»

On a bien dénoncé, depuis longtemps, un charlatanisme international, — celui qui consiste en d'habiles et fructueuses spéculations sur l'Atu-Delta... (on a bien fustigé maintes fois, depuis le Christ, les vendeurs du Temple, marchands d'indulgences et de prières, mais nul, parmi les plus irréductibles adversaires du Socialisme ne s'est avisé de montrer, à l'instar de la Croix, «le Premier-Mai subversif et pébivore».)

«Vive la Sociale! Vive la Commune! Vive le prolétariat! Voilà des cris plus édifiants que vive le roi! ou que vive l'Empereur!» «Vive le Parti Ouvrier! paraît inoffensif, et pourtant les circonstances actuelles lui confèrent le sens de vive le groupe de la Révolution qui cherche à mettre le pouvoir politique entre ses mains, qui après avoir enlevé violemment le pouvoir ne reculerait devant aucune mesure pour supprimer le patronat, qui échangerait même la fureur exterminatrice jusqu'à l'emploi du fusil et de la guillotine contre ses adversaires trop lents à céder leur fortune.»

«Voilà une terrifiante peinture du lendemain de la Révolution et comme tout du fremier, en la lisant, les saintes nonnes, les pieuses femmes et les vieux gâteux que l'autre jour l'abbé Charbonnel, dans l'Éclair, classait méchamment parmi les abonnés de la Croix!» Nous voudrions bien les rassurer, mais notre voix n'ira pas jusqu'à leurs prie-Dieu et nous craignons fort que la Croix ne se refuse à leur dire une autre histoire que celle du Père Lorrain.

«Essayons, pourtant! Ce ne sont pas les socialistes qui ont fait brûler Jeanne d'Arc, ce ne sont pas les socialistes qui ont fait de la guillotine un instrument de répression sociale; ce ne sont pas les socialistes qui, en mai 1871, couvrirent Paris de trente-cinq mille cadavres; ce ne sont pas les socialistes qui, vingt ans plus tard, expérimentèrent, à Fourmies, le fusil et les balles Lebel sur des femmes et des enfants.»

«Ce sont... Mais nos lecteurs connaissent les auteurs de ces crimes sociaux et demander à la Croix de les dénoncer à son orthodoxe clientèle serait peine perdue. Retenons donc seulement de sa philippique, ceci: «Vive la Sociale! Vive la Commune! Vive le prolétariat rouge! même, vive le Parti Ouvrier rouge! sont des cris révoltés tandis que, vive le Roi! vive l'Empereur!... c'est de la rigolade, rien de plus.» Une semblable thèse apparaît évidemment une conclusion brisée. La

«Voyez l'intelligence du capital: Quand le parle à M. Graffin, c'est une brute et me répond par cette machine: De vigoureux applaudissements soulignent cette saillie et l'orateur, reprenant son éloquent exposé constate que la demi bourgeoisie, comme le prolétariat, doit s'efforcer dans l'abime, si une force supérieure, dans notre activité humaine ne vient pas se dresser face à face avec le dieu capital, ce vaut d'or qu'il faut renverser.»

«L'orateur, concitoyen, nous appartient et c'est de la solidarité qui jeter la semence du socialisme dans tous les environnements, car des exemples pareils de solidarité ne se rencontrent pas chez la classe bourgeoise et elle doit être l'avant-garde de la Révolution sociale.»

«D'unanimes applaudissements soulignent ce discours et le citoyen Fabrot prend la parole. Le député ouvrier s'élève à son tour contre cette bourgeoisie, qui voudrait être la maîtresse de nos destinées et déclare qu'il ne faut pas une poignée de flics s'emparer, par le vol et la rapine, de la fortune publique. Il met en garde les travailleurs contre les capitalistes qui veulent les tondre comme des moutons. Il recommande l'organisation syndicale, l'union des travailleurs et il démontre les avantages que l'on peut en retirer par des exemples probants puisés dans certaines corporations puissamment organisées.»

«Après le discours de Fabrot, également très applaudi, le citoyen Rouquette fait passer au vote sur la continuation de la grève; toutes les mains se lèvent en même temps que retentissent d'unanimes cris de: «Vive la grève! Vive le syndicat!» «Aucun incident ne s'est produit dans la soirée.»

ARTON ET LE PANAMA

Paris, 7 mai. M. Le Poittevin a reçu hier la déposition de Mme Renz, une des anciennes amies d'Arton. Les deux déclarations de l'inspecteur d'Arton sont toujours intéressantes. Mme Renz a déclaré qu'elle a continué à être en contact avec le cabinet de juge.

«Mme Renz était une sorte de factotum d'Arton. C'est chez elle, 16, rue Alphonse-De Neuville, que le célèbre corrupteur recevait un nombre de correspondants. Il y avait toujours des lettres, des cartes et des documents auxquels il tenait le plus.»

«Lettres et documents restèrent dans la possession de Mme Renz quand Arton prit la fuite pour l'étranger.» «Mme Renz a dit qu'elle a vu des papiers. A qui appartenait-ils aujourd'hui? On nous affirme que, à un moment donné, Mme Renz eut l'intention de les brûler. Elle avait même chargé son concierge de cette opération. Mais le concierge se contenta de cacher ces papiers en lieu sûr. Quelques temps après, Mme Renz trouva dans une situation pécuniaire difficile, fut fort heureuse d'apprendre que son concierge n'avait rien détruit. Se défiant elle contourna comptant, des documents qu'elle détenait.»

«On qu'il en soit, au lieu de donner suite à son projet d'aller habiter à, rue Demours, dans un appartement d'un loyer moindre que celui de son local de la rue Alphonse-De Neuville, elle acheta une vaste propriété — une manière de château médiocre — à Asnières, dans la Haute-Saône. Il est vrai que, dans ce lieu, Mme Renz s'est mariée à un comte italien. Disons, cependant que, malgré tout, Mme Renz ne garde aucune rancune à son ancien ami et que, dans sa déposition d'hier, elle a dû abonder dans son sens.»

«Fille d'un ancien notaire de la Corse, M. Geoffroy, Mme Renz avait fait la connaissance assez singulière. Après avoir été chanteuse, et chanteuse appréciée, elle avait perdu brusquement sa voix et se trouvant au Brésil, malade et malheureuse, quand Arton la rencontra. Il lui prodigua des soins assidus et fit preuve à son égard d'un dévouement dont elle fut touchée. Mme Renz rentra en Europe avec son nouvel ami, et sous deux vêtements à Paris dans la plus étroite intimité.»

«Dans ces conditions, si Mme Renz a pu corroborer de preuves ses déclarations au juge d'instruction, M. Le Poittevin aura trouvé en elle un témoin précieux pour arriver enfin à mettre en lumière toutes les phases de l'affaire du Panama.»

AUTOUR DE LA CATASTROPHE

Paris, 7 mai. Quatre jours se sont écoulés depuis que s'est produite la terrible catastrophe de la rue Jean Goujon, et l'émotion qu'elle a causée est encore aussi vive qu'au premier instant. Le monde entier s'est ému de cet horrible sinistre et de tous les points du globe parviennent au président de la République, au gouvernement, au préfet de la Seine, au président du conseil municipal des télégrammes de condoléance.

«Le président de la République a envoyé hier ses officiers d'ordonnance porter ses compliments de condoléance au préfet de la Seine, au gouvernement, au préfet de la Seine, au président du conseil municipal des télégrammes de condoléance.»

L'enquête judiciaire

M. Bertulus, juge d'instruction a chargé M. Buel, architecte de la préfecture de police et M. Girard, directeur du laboratoire municipal, de procéder à une expertise pour établir judiciairement les causes de l'accident.

«On sait que mardi la lumière du cinématographe s'éteignit subitement vers quatre heures, alors qu'un grand nombre de personnes étaient entassées dans le pavillon ou la représentation devait avoir lieu. M. Bellac, chargé de la manœuvre de l'appareil, essaya de rallumer la lampe. L'éther volatilisé s'enflamma et communi-qua le feu aux tentures et aux décors.»

«Le juge d'instruction a fait demander à M. de Macquau la liste complète des présidents et présidentes des œuvres charitables.»

«Le juge s'occupera ensuite du nom des personnes invitées à se présenter au Bazar de la Charité, puis il chargera les commissaires de police d'entendre les personnes qui se trouvaient dans la salle au moment où, apercevant les flammes, le public s'est précipité vers les portes.»

«Voici comment M. Girard, chef du laboratoire municipal explique la cause du sinistre. Le cinématographe fonctionnait au moyen d'une lampe spéciale sorte de récipient garni d'une éponge imbibée d'éther. L'éther volatilisé venait se combiner avec le gaz oxygène amené par un appareil de vaporisation. L'origine s'accusait dans un cylindre placé au-dessous de la lampe.»

«Les deux gaz mélangés s'échappaient par l'orifice de la lampe.»

«Il est probable que les vapeurs d'éther, échappées de la lampe mal réglée, se sont accumulées dans la partie supérieure de l'appareil et dans la couche d'air ambiant.»

Les assurances

Les bâtiments du bazar et les objets qu'il contenait avaient été assurés à la compagnie le Nord.

INFORMATIONS

(Par Service Spécial)

INTÉRIEUR

ELECTION SENATORIALE DE LA VENDÉE

Fontenay-le-Comte, 7 mai. A la suite des obèques de M. Biré, sénateur de la Vendée, un groupe important d'électeurs de l'arrondissement de Fontenay a offert la candidature à M. Paul Le Roux qui l'a acceptée.

LES CHAUDIÈRES FRANÇAISES POUR LA MARINE

Paris, 7 mai. Tout arrive en ces temps troublés, et le vrai sage et celui qui ne s'étonne plus de rien.

«Le fait, en vérité, est bien extraordinaire. Les mêmes chaudrons qui, adaptés aux bateaux français, se comportent si lamentablement, deviennent un objet d'admiration aussitôt qu'ils sont destinés à régler le marche des vaisseaux étrangers.»

«Nous connaissons le vieux proverbe: «Nul n'est prophète en son pays». Mais nous n'avons jamais cru applicable aux chaudrons de la marine.»